

CONSEIL D'ÉDUCATION DU DISTRICT SCOLAIRE 3

Huitième réunion régulière

Le 18 mars 2003

Procès-verbal de la réunion régulière du Conseil d'éducation du District scolaire 3. La réunion s'est tenue le 18 mars 2003 au bureau du District scolaire 3 à Grand-Sault(Nouveau-Brunswick), à compter de 19h00.

Présences :

Étienne Boutot, sous-district 1
George LaBoissonnière, sous-district 3
Jacques Deschênes, sous-district 4
Adrien (Pat) Fournier, sous-district 5
Jean-Marie Cyr, sous-district 6
Suzanne Levesque, sous-district 8
Louise Désilets, sous-district 7
Lynn Michaud, sous-district 9
Martine Michaud, sous-district 10
Benoit Castonguay, sous-district 11
Jeanne Da Gauthier, sous-district 12

Maurice Picard, Directeur général
Bertrand Beaulieu, Directeur de l'éducation
Yvan Guérette, Dir. Services Admin. et Financier
Denise Laplante, Secrétaire Direction Générale
Johane Thériault-Girard, Dir. Ressources Humaines

Absences : Aucune

1. Ouverture de la réunion

Madame Jeanne Da Gauthier souhaite la bienvenue aux membres du Conseil et aux gens du public.

2. Adoption de l'ordre du jour

Points à ajouter à l'ordre du jour :

14(b) Recommandation au Ministre d'une représentation au sous-district 2

14(c) Qualité de l'air PAJS

Monsieur Jean-Marie Cyr propose l'adoption de l'ordre du jour tel que modifié. Monsieur Benoit Castonguay appuie. Adoptée.

3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 18 février 2003

Monsieur Adrien (Pat) Fournier propose l'adoption du procès verbal. Monsieur Jacques Deschênes appuie. Adoptée.

4. Affaires découlant du procès-verbal

- a) *Réception de la lettre de démission de Monsieur Gilles Couturier en tant que président et représentant au sous-district 2 du Conseil d'éducation.*
- b) *Réunion Entreprise Madawaska. Monsieur Adrien Fournier fut mandaté de représenter le CÉD mais il n'a pu se rendre à la rencontre.*
- c) *L'entente entre la ville de St-Quentin et le District scolaire 3 fut ratifiée.*
- d) *Le bien-cuit de la Fondation St-Louis-Maillet a eu lieu le 15 mars dernier. Les recettes de cette soirée ont atteint un montant de \$20 000.*

5. Correspondance

La correspondance fut circulée avec l'ordre du jour.

- *Lettre du Village de Clair demandant le support du CÉD dans ces démarches prises auprès des instances gouvernementales pour doter le CAHM de gradins au niveau du gymnase. On demande à Monsieur Yvan Guérette, DSAF, de vérifier les démarches à ce sujet et d'en faire part au CÉD.*

6. Rapport du directeur général

Monsieur Picard nous donne un aperçu des dossiers ayant retenu l'attention depuis la dernière réunion.

a- Planification 2003-2004

La planification pour l'année scolaire 2003-2004 va bon train. Le district débutera par combler le poste de direction générale, par la suite les postes de directions d'école et ensuite les postes d'enseignement. Nous avons 4 postes de directions d'école à combler soit : Marie-Immaculée, Mgr Matthieu-Mazerolle, St-Paul et Marie-Gaétane. Il y a 3 postes de directions adjointes soit : Notre-Dame, Mgr Martin et Maillet.

Le ministère de l'Éducation nous a alloué 445.96 ETP (postes d'enseignement à temps plein) pour l'année scolaire 2003-2004. À noter que ce chiffre est préliminaire et que nous saurons exactement le nombre de ETP lorsque nous aurons le nombre exact d'inscriptions en septembre 2003. Les inscriptions à la maternelle viendront modifier ces chiffres. Les chiffres préliminaires représentent une diminution de 16.7 postes pour une diminution de 335 élèves par rapport à cette année.

Les diminutions d'élèves prévues sont de l'ordre de :

- Cité des Jeunes :	-95	
- PTA :	-38	
- Rég. St-André :	-23	
- Sacré-Cœur :	-18	
- St-Jacques :	-16	
- Ste-Anne :	-20	
- Ernest Lang :	-13	
- CAHM :	-17	
- Mgr Martin :	-26	
- Echo Jeunesse :	-21	
- PAJS :	-22	
- Fernande Bédard et Grande-Rivière :	-36	

Total :	335	élèves

b- Secondaire renouvelé

L'implantation du secondaire renouvelé se fera en septembre 2003. Quelques inquiétudes furent soulevées par l'AEFNB soit le nombre de périodes d'enseignement pour chaque enseignant, les critères de passage de la 9^e à la 10^e année, les programmes d'études et la formation des enseignants. Le MENB a répondu à ces inquiétudes en expliquant que les enseignants n'enseigneront pas 5 périodes sur 5, que les critères de passage de la 9^e à la 10^e année seront établis par le district et que les enseignants recevront la formation nécessaire pour l'implantation des programmes d'études en septembre 2003.

c- Rapport AIMS

Le rapport AIMS (Atlantic Institute for Market Studies) est globalement une étude sur la « valeur ajoutée », traduisant l'effort qu'une école secondaire investit à améliorer la performance académique contextuelle des élèves de 8^e année qu'elle reçoit en considérant également la grosseur des écoles, le rapport élève/enseignant et le statut socio-économique. Lors d'une rencontre avec les coauteurs du rapport, le MENB a souligné quelques prémisses fautives du rapport. Le Ministère s'est toutefois dit conscient qu'il faut continuellement viser à améliorer la qualité des apprentissages des élèves et travaille en ce sens. Le rapport fut publié dans le magazine Atlantic Progress le 7 mars dernier.

d- Jeux d'hiver du Canada

Monsieur George LaBoissonnière propose que les médaillés et l'entraîneure soient invités à la réunion d'avril du CÉD afin de leur présenter un cadeau en guise de félicitations pour leur exploit aux Jeux d'hiver du Canada. Monsieur Etienne Boutot appuie. Adoptée.

Monsieur Benoit Castonguay propose qu'une présentation soit faite au nom du Conseil d'éducation par les représentants des sous-districts dans toutes les écoles où il y a des élèves qui ont participé aux Jeux d'hiver du Canada, afin de leur remettre un cadeau en guise de félicitations. Monsieur Adrien (Pat) Fournier appuie. Adoptée.

La direction du district se chargera d'aviser les représentants de chaque sous-district des noms des participants et de la date des présentations.

7. Étude et recommandations du Conseil en rapport au document de travail : Règlements généraux de la FCENB.

Madame Louise Désilets fait la révision de l'ébauche des règlements généraux de la Fédération des Conseils d'éducation du Nouveau-Brunswick Incorporée. Le CÉD fait les recommandations suivantes :

- Article 5 - Interprétation

On recommande d'y ajouter les interprétations suivantes :

- Assemblée générale
- Assemblée générale spéciale
- Assemblée générale annuelle
- Réunion régulière

- Article 9 – Droits des membres

On recommande de définir plus précisément le terme Assemblée générale. On suggère de le remplacer par réunion régulière.

- Article 11 – Assemblée générale annuelle

*au point c) remplacer : « Chacun des délégués auront droit à un vote seulement » par « Chacun des délégués **aura** droit à un vote seulement ». Également indiquer qu'il n'y a pas de vote par procuration.*

- Article 14 – Composition

*au point a (i) ajouter à la fin du paragraphe « ... ayant droit à un vote **chacun.** »*

- Article 29 – Adoption et amendement des règlements généraux

*au point b ajouter : « Tout amendement provisoire à un règlement général peut être adopté à une réunion régulière du Conseil d'administration **ou à l'Assemblée générale annuelle** par une majorité des trois-quarts... »*

8. Suivi à la réunion spéciale du 11 mars

Le rapport du suivi est à venir. Le comité de travail sera formé de Monsieur Adrien (Pat) Fournier, Monsieur Jean-Marie Cyr et de Madame Suzanne Levesque. Le comité sera convoqué à une réunion sous peu.

9. Résultats combinés des E.F.É.S. de janvier et de juin 2001-2002

Monsieur Bertrand Beaulieu fait la révision des résultats combinés des E.F.É.S. de janvier et de juin 2001-2002. Les résultats constituent 40% de la note finale des élèves et ces examens sont préparés par des enseignants de la province. Il y aura des changements l'an prochain au niveau de l'anglais qui deviendra une entrevue linguistique et les sujets de chimie et physique deviendront un examen de science générale.

10. **Info-budget**

Monsieur Guérette fait la révision du poste budgétaire « Bâtiments ».

11. **Retour sur l'inventaire en adaptation scolaire**

Madame Anne-Marie Beaulieu, agente pédagogique responsable du dossier de l'adaptation scolaire, fait la révision des statistiques de 2001-2002 de l'inventaire en adaptation scolaire.

12. **Élection à la vice-présidence du Conseil**

Monsieur Adrien (Pat) Fournier propose Monsieur George LaBoissonnière au poste de vice-président. Monsieur Etienne Boutot appuie. Monsieur LaBoissonnière accepte la nomination.

*Monsieur Benoit Castonguay propose que les nominations cessent. Puisque qu'aucun autre membre n'est nommé, **Monsieur LaBoissonnière est élu par acclamation au poste de vice-président du Conseil d'éducation.***

13. **Déterminer une date pour une réunion du comité de sélection de la prochaine direction générale**

La réunion du comité de sélection de la prochaine direction générale aura lieu le mardi 25 mars 2003 à compter de 15h00 au bureau du district.

14a. **Plan d'apprentissage de qualité**

Monsieur Picard nous fait part que le Premier Ministre s'apprête à annoncer le plan d'apprentissage de qualité. Les présidents et directeurs généraux sont prévus d'assister à une rencontre le mardi 25 mars 2003. Le mercredi 26 mars, le Premier Ministre procéderait à une vidéoconférence avec des élèves de chaque district scolaire à partir de l'école Mathieu-Martin de Moncton. Une école secondaire de chaque district a été choisie et chaque groupe d'élèves aura droit de poser deux questions au Premier Ministre.

Le Forum du Ministre aura lieu le 4 avril prochain. Monsieur Picard demande aux membres de bien vouloir communiquer les points qu'ils désirent apporter au Forum à Madame Laplante dans les plus brefs délais.

14b. Recommandation au Ministre pour un(e) représentant(e) au sous-district 2

Monsieur Picard nous fait part de trois noms qu'il a reçus soit : Messieurs Mike Aubé, Pierre Verret et Madame Pierrette Fortin. Tous sont membre du CPAÉ de l'école St-Paul. Leur intérêt n'a toutefois pas été confirmé. On demande à Monsieur Picard de vérifier auprès des autres écoles où il y a des élèves faisant partie du sous-district 2, afin de connaître s'il y a des intéressés.

14c. Qualité de l'air – PAJS

Monsieur Castonguay demande un suivi de ce dossier auprès de la direction du district au nom de Monsieur Jeannot Martin de St-Quentin. Monsieur Picard l'informe qu'une étude majeure sera effectuée dans les 3 classes concernées de même que dans le reste de l'école. Il lui fait part également que Monsieur Martin peut recevoir tous les détails des démarches auprès de la direction de la PAJS, Monsieur Claude Roy.

15. Prochaine réunion

La prochaine réunion régulière du CÉD aura lieu le mardi 15 avril 2003 à compter de 19h00 au bureau du District scolaire 3.

16. Interventions du public

Madame Paryse Lapointe de Rivière-Verte nous fait part qu'elle croit qu'il serait bon d'inviter tous les athlètes qui ont participés aux Jeux d'hiver du Canada à venir rencontrer le CÉD pour une présentation spéciale et non seulement les médaillés.

17. Levée de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 21h40.

Confirmé à la réunion du : 15 avril 2003

Denise Laplante

Secrétaire du Conseil d'éducation

Jeanne Da Gauthier

Présidente du Conseil d'Éducation